

COMMUNE DE BRASSEUSE

COMPTE-RENDU de la réunion du Conseil Municipal du 18/02/2020 à 18 h00

Après convocation légale envoyée le 14/02/2020, la réunion s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Maxime ACCIAI, maire.

Monsieur le maire vérifie les conditions de quorum : 5 présents

Présents : Maxime Acciai, Amaddio Acciai, Gisèle Lévêque, Chantal Torcheux, Odile Acciai,

Absent : Robert FEYT

Pouvoir :

Nomination du secrétaire de séance : Madame Gisèle LEVEQUE est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

1 –Délibération n° 2020/008

OBJET : DISSOLUTION DU BUDGET ASSAINISSEMENT et de sa reprise au sein du BP de la Commune

2 –Délibération n° 2020/009

OBJET : DISSOLUTION DU BUDGET ASSAINISSEMENT et de sa reprise au sein du BP de la Commune

3- Délibération n° 2020/010

OBJET : **Suite à la dissolution Budget Assainissement et de sa reprise au sein du BP de la Commune : factures d'assainissement (solde facture etc... seront mandatées sur le Budget Communal**

4- Délibération n° 2020/010A

OBJET : Suite à la dissolution Budget ASSAINISSEMENT et de sa reprise au sein du BP de la Commune : REPRISE DES RESTES A REALISER Assainissement sur le Budget de la Commune

5 – Délibération n° 2020/011

OBJET : Suite à la dissolution Budgets CCAS ASSAINISSEMENT et de leur reprises au sein du BP de la Commune : REPRISE DES RESULTATS CCAS et Assainissement sur le Budget de la Commune

Divers : néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Ont signé au Registre des Délibérations les membres présents

Pour extrait conforme au registre des Délibérations de la Commune de Brasseuse, le 18/02/2020